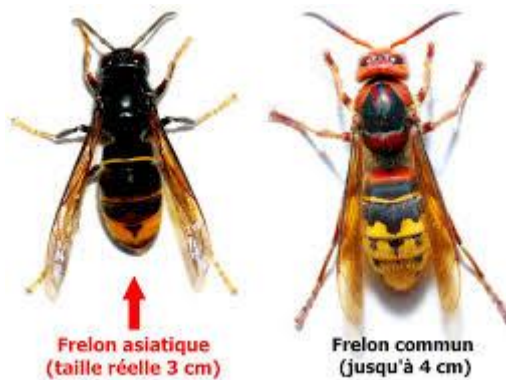




Le frelon asiatique

Le frelon asiatique (*vespa velutina nigrithorax*) a été introduit accidentellement en France au début des années 2000. Son introduction serait le fait d'une importation de poteries chinoises à destination du Lot et Garonne. Sa vitesse de progression sur notre territoire est impressionnante (100 km / an). Le premier cas recensé sur le Morbihan remonte à 2011 et depuis il ne cesse de progresser et a envahi la totalité du Département en 2014. **Crédits photos : Source UNAF**



LA LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE EN MORBIHAN ORGANISATION 2017 - RECOMMANDATIONS

RECOMMANDATIONS

↳ Le piégeage des fondatrices ou futures reines du *Vespa Velutina*

L'intérêt du piégeage au printemps est de permettre la capture d'un grand nombre de femelles fécondées (Reines) capables de construire et développer un nid. Les premiers résultats montrent que le piégeage aide à limiter la prolifération, à condition qu'il soit réalisé sur l'ensemble d'un territoire.

Un renforcement du piégeage dans les villes (zones très fréquentées par les fondatrices) par les agents communaux et particuliers, est conseillé.

FABRICATION D'UN PIEGE SELECTIF POUR CAPTURER LES FRELONS ASIATIQUES

MATERIEL NECESSAIRE

- 2 bouteilles plastiques rigides de 1.5 L ; Un cutter ou des ciseaux ; Un fil de fer de 40 cm environ ; un fer à souder ou une pointe (100-110) chauffée sur le gaz.

FABRICATION

- 1** Prenez 2 bouteilles d'1.5 L



- 2** Coupez la partie supérieure de la Première bouteille pour former un entonnoir



- 3** Emboîtez l'entonnoir dans la bouteille



- 4** Prenez la deuxième bouteille et découpez là à chaque extrémité afin que cette partie vous serve de toit à votre piège



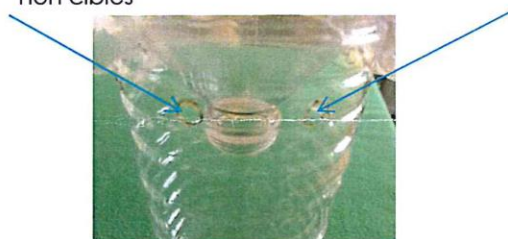
- 5** Faites une ouverture du diamètre de votre bouteille



- 6** Placez le toit au-dessus de l'entonnoir afin d'éviter que votre piège devienne un « pluviomètre »



- 7** Réalisez, à l'aide d'un fer à souder ou d'une pointe chaude, des orifices de 5 à 5.5 mm entre la chambre de piégeage et l'entonnoir de manière à laisser s'échapper les petits insectes non ciblés



- 8** Afin d'éviter la noyade de ces insectes, il est conseillé de placer, avant la pose de l'entonnoir, des galets dans le fond du piège. Vous percerez ensuite l'assemblage de deux petits trous l'un en face de l'autre. Un fil de fer de 40 cm environ servira d'anse



- 9** Placez l'appât (ex : 2/3 Bière + 1/3 sirop de fraise ou du panaché) dans le piège en dessous du niveau des galets.



↳ La destruction des nids

* Nid Primaire



Source : D. LE SOMMER



Source : UNAF

Le nid primaire souvent proche des habitations et à l'abri (cabanon, auvent, ...) doit être détruit impérativement tôt le matin ou le soir afin d'éliminer la reine. Toute destruction dans la journée en l'absence de la reine est inutile, celle-ci reconstruira très rapidement un nouveau nid primaire qui donnera par la suite un nid secondaire beaucoup plus important et plus coûteux à détruire.

On peut écraser le nid et la reine avec un objet plat ou, à l'aide d'un bocal, d'un sacnet, l'enfermer rapidement et le décrocher en prenant soin de fermer le tout et de le détruire. On peut également utiliser un insecticide.

L'observation au printemps de ses bâtiments (porche, cabane, etc...) peut permettre de trouver davantage de nids primaires et donc d'éviter la multiplication des nids secondaires porteurs de futures reines.

* Nid Secondaire



Source : FDGDON 56

Le nid secondaire, souvent réalisé à la cime des arbres, dans les haies, voire à l'intérieur des bâtiments, doit être éliminé par des professionnels pour des raisons de sécurité. La période de destruction des nids s'étale de Mai à fin Novembre. Après cette date, les individus éventuellement présents dans les nids étant voués à mourir, la destruction n'est pas justifiée.

Une liste de désinsectiseurs professionnels référencés par la FDGDON 56, respectant une charte de bonnes pratiques de destruction, sera envoyée aux référents et aux Mairies. Elle est consultable sur notre site internet :

<http://www.fredon-bretagne.com/fdgdon-morbihan/frelon-asiatique/>

NB : Le tir au fusil de chasse dans les nids est déconseillé (Note DGAL – Mai 2013) car, ce procédé est dangereux (dispersion et agressivité des frelons) et son efficacité n'a jamais réellement été démontrée (peut engendrer une délocalisation du nid).

**LISTE DES DÉSINSECTISEURS RÉFÉRENCÉS FDGDON 56
POUR LA DESTRUCTION DES NIDS DE FELONS ASIATIQUES EN 2024**

ENTREPRISES	LOCALISATION DE L'ENTREPRISE		TÉLÉPHONE	
	CP	COMMUNE		
MAN 3D	56350	ALLAIRE		06 77 56 83 62
SAVARY FRANCK	56190	AMBON		06 32 70 57 57
SAUV'KIPIK	56190	ARZAL		06 13 43 20 87
NEATURE	56400	AURAY	02 22 66 63 00	
ARMOR GUÊPES FRELONS	56240	CALAN		06 77 50 48 43
S.A.B.	56480	CLÉGUEREC	02 98 73 23 66	06 21 73 18 66 07 76 77 38 87
LE CLÈRE LAURENT	56250	ELVEN		06 67 01 42 64
G.M.S	56120	GUEGON	02 97 73 05 86	06 03 88 63 03
GUÊPES FRELON SOS	56520	GUIDEL		06 24 47 65 67
STOP GUÊPES FRELONS	56700	HENNEBONT		06 50 74 73 34
2D ANTI NUISIBLES	56650	INZINZAC LOCHRIST		07 79 67 97 91
OUST FRELONS	56200	LA GACILLY		06 10 55 32 89
L'ABEILLE HAPPY	56630	LANGONNET		06 60 69 87 97
A.P.F.G	56120	LANOUEE		06 78 61 64 30
AS DE PIC	56400	LE BONO		06 72 32 49 09
F.G.T.R	56540	LE COISTY		06 33 19 90 78
INSECTARIUM DE LIZIO	56460	LIZIO	02 97 74 94 31	06 67 53 83 94
NITEN	56100	LORIENT		06 64 88 86 13
ANIDIET HYGIÈNE	56140	MALESTROIT	02 97 75 13 98	06 25 41 33 79 06 21 72 17 40
D. D.S	56430	MAURON		06 66 17 81 15

.../...

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE EN MORBIHAN
TARIFS DÉSINSECTISATION POUR 2024

**Les tarifs indiqués constituent un prix maximum autorisé
pour les désinsectiseurs
ayant signé la charte avec la FDGDON 56**

(Ces tarifs concernent le frelon asiatique et non le frelon commun, les guêpes et les autres insectes)

● NIDS PRIMAIRES (Avril-Mai) :

* Nids situés à moins de 5 mètres et de diamètre inférieur à 10 cm **86 € TTC**

● NIDS SECONDAIRES :

* Nids situés à moins de 8 mètres **126 € TTC**

* Nids situés de 8 à 15 mètres **153 € TTC**

* Nids > à 15 mètres et ≤ à 20 mètres **194 € TTC**

* Nids situés à plus de 20 mètres **231 € TTC**

NB : Exceptionnellement en cas d'intervention difficile, une majoration sur devis pourra être proposée.